

Vélo-VTT Club St-Mathieu de Tréviars

320 chemin des Vignes
34270 SAINT-MATHIEU DE TREVIARS
Tél. : 04 67 59 06 19 / 06 86 35 92 12
Mail : jean.quefelec@free.fr
www.velovttclubstmathieu34.com



Adhésion club 2017

Demande de licence FFC ou FSGT

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Sexe M F

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone domicile _____ Téléphone portable _____

E-mail _____

Demande de licence

Fédération	FFC							FSGT	
Validité	01/01/2017 au 31/12/2017 (à partir du 01/09/2016 pour les nouveaux licenciés)							01/01/2017 au 31/12/2017	
Licence	Pass'loisir	Pass'loisir	Pass'sport nature	Pass'cyclo-sportive	Pass'cyclisme	Pass'cyclisme Open	Arbitre régional	Omnisport	Non pratiquant
Certificat médical	Avec	Sans	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Avec	Inutile
Assurance individuelle accident (*)	Comprise	Comprise	Comprise	Comprise	Comprise	Comprise	Comprise	Comprise	Non
Tarif (inclus adhésion Club 2017)	65 €	65 €	75 €	75 €	85 €	125 €	85 €	60 €	30 €
Mon choix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* même si elle n'est pas obligatoire, l'assurance individuelle accident est fortement recommandée, dans les faits tout le monde y souscrit systématiquement, si vous ne le souhaitez pas, adressez-vous au Président du Club qui vous indiquera les modalités particulières.

Joindre un chèque du montant correspondant à l'ordre de « Vélo-VTT Club St-Mathieu de Tréviars ».

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme, y compris en compétition :

Non fourni Intégré à la demande de licence Feuille séparée jointe daté du _____

Demande d'adhésion au Club (sous réserve du respect des statuts et du règlement intérieur)

En cochant cette case j'indique avoir pris connaissance et accepté sans réserves les statuts du Club datés du 07/06/2015.

En cochant cette case j'indique avoir pris connaissance et accepté sans réserves le règlement intérieur du Club adopté par l'assemblée générale du 10/01/2014.

Pour les mineurs uniquement :

En cochant cette case j'indique avoir lu et accepté sans réserves l'annexe au règlement intérieur comprenant des dispositions spéciales pour l'accueil des cyclistes mineurs.

Je joins l'autorisation parentale et la décharge médicale signée par les parents.

Date :

Signature :